

Processus de mise en place d'une structure de conformité dans une institution de microfinance

1. Diagnostic initial et analyse des exigences réglementaires

Objectifs:

- Comprendre le cadre légal national (banque centrale, lois AML/CFT, protection des clients, etc.).
- Identifier les obligations spécifiques aux IMF.
- Évaluer les risques de non-conformité existants.

Actions :

- Cartographie des risques réglementaires.
- Revue des exigences de la banque centrale et autres régulateurs.
- Identification des lacunes internes.

2. Définition de la politique de conformité

Objectifs :

- Énoncer les engagements de l'IMF en matière de conformité.
- Encadrer les activités de contrôle, prévention et détection.

Contenu :

- Objectifs généraux de conformité.
- Champ d'application (lois, règlements, codes déontologiques).
- Rôle et responsabilité des parties prenantes.
- Sanctions internes en cas de non-respect.

3. Création de la fonction conformité

Objectifs :

- Mettre en place une fonction dédiée, indépendante et opérationnelle.
- Assigner un responsable de la conformité.

Actions :

- Nomination d'un Responsable Conformité (RC).
- Définition claire des rôles et responsabilités.
- Rattachement hiérarchique (idéalement à la Direction Générale).
- Élaboration d'un plan de travail annuel.

4. Mise en place d'un cadre opérationnel

Objectifs :

- Déployer des outils et procédures pour contrôler les risques de non-conformité.

Outils et documents :

- Manuel de conformité.
- Procédures de lutte contre le blanchiment (KYC, due diligence, etc.).
- Registre des obligations réglementaires.
- Suivi des recommandations du régulateur.

5. Formation et sensibilisation

Objectifs :

- Renforcer la culture conformité.
- Impliquer l'ensemble du personnel dans la démarche.

Actions :

- Sessions de formation régulières (KYC, éthique, LBC/FT, protection client).
- Guides pratiques et newsletters internes.
- Intégration de la conformité dans l'onboarding du personnel.

6. Suivi, contrôle et reporting

Objectifs :

- Assurer le suivi des incidents de non-conformité.
- Fournir une traçabilité des contrôles internes.

Actions :

- Tableau de bord de conformité.
- Contrôles réguliers (tests KYC, contrôles AML/CFT, audits internes).
- Rapports périodiques à la Direction et au Conseil d'Administration.

7. Amélioration continue et interaction avec le régulateur

Objectifs :

- S'adapter aux évolutions réglementaires.
- Maintenir une relation proactive avec les autorités.

Actions :

- Veille réglementaire permanente.
- Révision annuelle des procédures.
- Participation aux consultations ou formations du régulateur.

Résumé des grands axes de l'approche

Étape	Action-clé	Livrables principaux
1. Diagnostic	Cartographie des risques	Rapport de diagnostic
2. Politique	Politique de conformité	Document-cadre
3. Structure	Nomination du RC	Fiche de fonction, organigramme
4. Procédures	Manuel, outils KYC/AML	Manuel de conformité
5. Formation	Sessions internes	Planning & supports
6. Contrôle	Tableau de bord & reporting	Rapports mensuels
7. Veille	Révision continue	Notes de mise à jour